



ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

I. Gouvernance de la pêche au niveau français et européen

Question 1. Une gouvernance efficace de la pêche et de l'aquaculture par les pouvoirs publics nécessite de prendre en compte simultanément différents enjeux. Une fois élu.e, à quel ministère rattacherez-vous la pêche et l'aquaculture ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

La pêche et l'aquaculture seront rattachées au Ministère de la Mer afin de permettre d'avoir une vision transversale permettant de mettre en œuvre une véritable stratégie maritime. Cette stratégie sera pilotée par le Comité Interministériel à la Mer (CIMer) qui se réunira au minimum une fois par an. Sur le plan opérationnel, la Direction Générale de la Mer sera consolidée pour une meilleure coordination entre la Direction des Affaires Maritimes, la Direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture et les autres Directions.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

La pêche est un secteur aux carrefours de nombreuses problématiques : tant écologiques (préservation des écosystèmes, des ressources halieutiques, protection des espèces, bien-être animal), que socio-économiques (maintien de l'activité des pêcheurs et pêcheuses). Il nous semble logique d'en faire une politique interministérielle par le maintien d'un ministère spécifique dédié à la Mer qui traite des sujets d'économie bleue, de pêche, de planification maritime, etc.

Marine Le Pen, Rassemblement National

Notre candidate, Marine Le Pen, est depuis toujours attachée à la création d'un grand Ministère d'État de la Mer et de l'Outre-Mer qui puisse disposer de tous les outils et moyens nécessaires pour valoriser cette richesse exceptionnelle qu'est notre immense domaine maritime (deuxième ZEE mondiale), et particulièrement notre filière halieutique, fleuron de notre économie et acteur essentiel de notre souveraineté alimentaire.

Emmanuel Macron, La République En Marche

La pêche et l'aquaculture sont effectivement des sujets stratégiques, c'est pour cela que j'ai décidé de la création d'un ministère dédié à la Mer, et que la Ministre de la Mer a créé cette année la Direction Générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DG AMPA) pour amplifier l'action

gouvernementale. Ce ministère et cette direction joueront un rôle décisif à l'avenir pour la conception et la déclinaison de la politique maritime, notamment sur les questions liées à la pêche et l'aquaculture.

Valérie Pécresse, Les Républicains

La pêche et l'aquaculture sont concernées par de nombreuses politiques publiques, en particulier l'alimentation, la conservation de l'environnement marin, l'exploration des grands fonds, la compétitivité économique, l'emploi et l'aménagement du territoire. Les rattacher à un ministère sectoriel n'aurait pas beaucoup de sens et empêcherait d'appréhender toute leur complexité.

Par ailleurs, la planification de l'espace maritime implique des arbitrages difficiles dans lesquels la pêche et l'aquaculture sont trop peu entendues.

Je créerai donc un ministère de la Mer et des Océans qui supervisera l'intégralité des affaires maritimes. Je m'engage aussi à assurer une coordination inter-ministérielle rigoureuse entre ce nouveau ministère, l'Agriculture et l'Environnement, sous l'autorité directe du Premier Ministre.

Eric Zemmour, Reconquête

Mon programme porte une très forte attention à la revalorisation de l'identité et des enjeux de la ruralité, de l'agriculture, de la mer et de la pêche.

Une fois élu, je conserverai le rattachement actuel de la pêche et des élevages marins à la direction générale des affaires maritimes, des pêches et de l'aquaculture (DGAMPA) créée au 1^{er} mars 2022. Ces enjeux maritimes, par leur cohérence de milieu comme leur importance économique et stratégique, méritent d'être portés par une direction générale unique et cohérente.

Cette direction sera rattachée, à titre principal, au grand ministère que je vais créer, chargé de la Ruralité, des Littoraux et de l'Agriculture. Elle bénéficiera ainsi de l'expertise traditionnelle des services « agriculture », et garantira que la réorientation des fonds publics de la politique de la ville vers les campagnes n'oublie pas les communes littorales. Les représentants des pêcheurs auront un accès direct à ce ministère.

Elle entretiendra aussi des liens étroits avec le grand ministère de l'Industrie qui regroupera industrie, commerce extérieur, énergie et transports.

Il est hors de question de rattacher la pêche, comme l'ont déjà fait des gouvernements précédents, à un ministère qui aurait pour seule priorité une vision citadine de l'écologie.